

Ordre du jour

ENVIRONNEMENT
MAURICIE
Conseil régional
de l'environnement Mauricie



Assemblée générale annuelle du 16 juin 2021 – 13 h 30

Environnement Mauricie a pour mission de créer une synergie favorisant la protection de l'environnement dans le développement durable de la Mauricie.

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Élection de la présidence et du secrétaire d'assemblée
 3. Vérification de la conformité de l'avis de convocation et du quorum
 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020
 6. Mot de la présidence
 7. Dépôt et ratification du rapport annuel 2020-2021
 8. Dépôt et ratification des états financiers 2020-2021
 9. Présentation et ratification du plan d'action 2021-2022
 10. Présentation et ratification des prévisions budgétaires 2021-2022
 11. Nomination de la firme de vérification comptable
 12. Propositions de modifications des Règlements généraux
 13. Affaires nouvelles
 14. Nomination du président et du secrétaire d'élection
 15. Élection des administrateurs
 16. Levée de l'assemblée
-